

18ème foire internationale de Lomé

LA CAMPAGNE DE PROMOTION OFFICIELLEMENT LANCÉE

Le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, kodjo Adedze a lancé hier mercredi 05 juillet 2023, au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), la campagne de promotion de la 18ème Foire Internationale de Lomé et de la 4ème Foire Made In Togo. La 18ème édition de la foire internationale de Lomé et la 4ème foire Made in Togo auront lieu respectivement du 22 novembre au 03 décembre 2023 et du 28 juillet au 06 août 2023. Ces deux événements qui s'annoncent riches en découvertes, s'articuleront autour du thème "connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux". A travers le lancement de cette campagne de promotion, le CETEF procédera à une communication de masse par plusieurs canaux à compter de ce jour jusqu'au 21 novembre.



"Cela se fera à travers des campagnes d'affichage, la publicité audiovisuelle sur les médias audiovisuels et sociaux, la publication d'articles dans la presse écrite et en ligne, les interviews sur les chaînes de télé et radio, des caravanes, des jeux et questions dotés de prix", a indiqué Alexandre de Souza, directeur du CETEF.

Il a également annoncé que la 18ème édition de la foire internationale de Lomé connaîtra des changements majeurs. "Le nombre de jours dédié à l'évènement sera réduit à 12 afin de répondre à des standards internationaux et de reconnecter plus intensivement la foire internationale de Lomé au reste du monde. D'autres innovations sont également prévues entre autres la poursuite de la digitalisation des tickets et des stands en vente", a affirmé le directeur du CETEF.

Parlant du thème, Alexandre de Souza a fait savoir qu'il répond à leur ambition d'organiser ces deux événements pour offrir l'occasion aux participants de s'interroger sur les actions à entreprendre pour renforcer le marché togolais.

Il a par ailleurs annoncé que ses équipes sont plus que jamais mobilisées pour faire de cette édition une formidable opportunité de business pour les participants.

Le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, kodjo Adedze, a fait savoir, de son côté que l'organisation de ces deux fêtes foraines est en parfaite harmonie avec la vision du chef de l'État soutenue par la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Le thème selon lui, est une piste de renforcement des liens économiques et commerciaux entre les pays participants à l'évènement et suscite une meilleure exploitation des atouts de la zone de libre échange continentale africaine pour une croissance économique durable et inclusive de des États.

Le ministre a par ailleurs invité tous les entreprises à saisir cette opportunité en participants à ces foires et tous les acteurs à s'impliquer pour la réussite de la campagne de promotion.

LIZ AVIATION

LA LIGNE LOMÉ-NIAMTOUGOU OFFICIELLEMENT OUVERTE À TRAVERS UN VOL INAUGURAL

La compagnie aérienne, LIZ AVIATION a effectué son premier vol inaugural Lomé-Niamtougou le mercredi 5 juillet 2023. La cérémonie inaugurale s'est déroulée sur le tarmac du second aéroport du Togo avec la présence effective des autorités du pays.

Désormais c'est possible au Togo de faire les vols domestiques grâce à la nouvelle compagnie aérienne, LIZ AVIATION. Il s'agit pour cette dernière de faire de l'avion, un outil de développement et d'intégration et non de luxe.

Les premiers passagers triés sur volet pour l'occasion sont montés à bord de l'avion à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema avec pour destination, Niamtougou. 55 mn de vol, c'est le temps qu'a effectué les passagers pour arriver à Niamtougou, puisque l'avion qui décollait à 11h 35mn est arrivé à l'autre bout de sa destination à 12h30mn avec 440 Km de distance.

Le membre du gouvernement, ministre des Transports du Togo, Affoh-atça Dédji et le directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile, le Colonel Latta Gnama ainsi



cales et celle de la population ont ravivé l'évènement.

C'est le 10 juin dernier que le vol inaugural entre Ouaga et Lomé s'est déroulé avec la compagnie LIZ AVIATION. Ainsi, désormais, la ligne est ouverte pour Lomé-Niam-



que d'autres responsables de LIZ AVIATION étaient à bord de l'avion pour cette première expérience de la compagnie.

Atcha Dédji dans son intervention, à l'atterrissage bien sûr, a rendu hommage et félicité les plus hautes autorités du Togo pour avoir accepté avec joie l'installation de LIZ AVIA-

tougou en attendant celle de Lomé-Dapaong. Le programme suivant est établi pour assurer les vols de Liz Aviation Lomé-Niamtougou-Lomé jusqu'au 15 juillet prochain. La desserte continuera progressivement.

- Mercredi 05/07: de 11h00 à 12h15
- Samedi 08/07: de 09h00 à 10h15



TION. Il a souhaité plein succès à cette ligne aérienne. Une visite de l'avion a clôturé la cérémonie inaugurale.

C'est à 15h04 mn que le Vol LZ 011 a redécollé pour Lomé. A Niamtougou plus précisément à l'aéroport la mobilisation des d'autorités lo-

- Dimanche 09/07: de 11h00 à 12h15
- Mercredi 12/07: de 16h00 à 17h15
- Jeudi 13/07: de 14h00 à 15h15
- Samedi 15/07: de 14h00 à 15h15

Le messenger&togotime

Togo-taux d'inflation-conjoncture économique- taux d'endettement public LES EXPLICATIONS DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT

La deuxième réunion du Conseil national du crédit (CNC), s'est tenue, le jeudi 6 juillet 2023 au siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Lomé.

Présidée par le ministre de l'Économie et des Finances du Togo, Sani Yaya, la réunion a porté sur l'examen de l'évolution de la situation économique et du système financier à fin mars 2023, ainsi que sur les facteurs entravant le financement du secteur de l'habitat. Les échanges ont porté aussi sur les facteurs de blocage du financement du secteur de l'habitat.

« Sur les quatre premiers mois de l'année, il est observé une évolution favorable de la conjoncture économique », a indiqué Sani Yaya, président du CNC.

Selon le CNC, des tendances haussières ont été observées dans les indices de la production industrielle, les chiffres d'affaires du commerce et des services marchands.

« La campagne agricole en cours a démarré de manière positive, avec une répartition adéquate des précipitations sur l'ensemble du territoire national. L'indice du climat des affaires a continué de

s'améliorer, témoignant de la confiance maintenue des chefs d'entreprise et des opérateurs économiques quant aux perspectives favorables des activités économiques. Ces développements confirment les prévisions d'une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) estimée à 6,6% pour l'année 2023, comparée à 5,8% en 2022 et 6% en 2021 », a expliqué le ministre.

« Tous les secteurs contribueront à cette croissance, notamment le secteur tertiaire dont la contribution est prévue à hauteur de 4% », a-t-il ajouté.

Le conseil annonce également une bonne nouvelle du côté de l'inflation avec un taux de 5,8% fin mai 2023, contre 8% un an plus tôt.

Le taux d'endettement public est de 60% fin mars 2023, contre 66% à fin décembre 2022, en dessous de la norme communautaire plafond de 70%.

Sani Yaya a salué la forte mobilisation des ressources



par le Trésor public sur le marché régional des titres publics.

« Le taux de couverture des émissions réalisées par le Trésor public au titre du deuxième trimestre 2023 est ressorti à 155%, contre 30% au premier trimestre 2023. Ensuite, il est observé un accroissement du volume de crédits octroyés aux opérateurs économiques. La progression des concours bancaires s'est accompagnée d'une baisse des taux d'intérêt appliqués sur les crédits accordés aux micros, petites et moyennes entreprises. Ils ont connu des baisses de 50, 120 et 120 points de base en un an à 7,8%, 8,5% et 9,2%, respectivement. Cette tendance doit être poursuivie », a-t-il précisé.

Sani Yaya s'est félicité de la

poursuite de l'assainissement du portefeuille de crédit des banques et des systèmes financiers décentralisés.

Selon lui, le taux brut de dégradation du portefeuille de crédit des banques est passé de 11% au 31 mars 2022 à 9% à fin mars 2023. Quant aux institutions de microfinance, leur taux brut de dégradation du portefeuille de crédit s'est établi à 5% à fin mars 2023, contre 6% au 31 mars 2022, pour une norme de 3%, poursuit le président du CNC.

Le CNC relève en outre, un accroissement du volume de crédits octroyés aux opérateurs économiques.

« Les créances intérieures, c'est-à-dire les financements accordés au secteur privé et à l'État, ont crû de 31% en un an à 1.944 milliards à fin mars 2023. S'agissant des

concours au secteur privé, je note que les financements par affacturage ont connu une progression soutenue avec un encours qui a atteint 19 milliards à fin mars 2023, contre 7 milliards un an plus tôt. De même, les concours par crédit-bail ont également doublé en un an pour ressortir à 23 milliards au 31 mars 2023 », a précisé M. Sani Yaya.

Le CNC qui se réunit quatre fois par an, est un observatoire des évolutions économiques au Togo. Il réunit des représentants du secteur bancaire, de la microfinance, du ministère de l'Économie et des Finances, de la BCEAO, du patronat, de la Chambre du commerce et des associations de consommateurs.

Le messenger&www.afreepress.tg

Formation à l'IFFD-OTR

LES ÉTUDIANTS DE LA PROMOTION « FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ 3 » REÇOIVENT LEUR DIPLÔME

Le Vendredi dernier, l'Institut de formation fiscale et douanière (IFFD) de l'Office togolais des recettes (OTR) a célébré un moment historique. Il s'agit de la remise des diplômes à la Promotion « Faure Essozimna Gnassingbé 3 ».

Au total, cent-un (101) étudiants, comprenant des auditeurs de l'OTR, des impôts et des douanes du Niger, ainsi que du secteur privé togolais, ont officiellement reçu leur diplôme, marquant ainsi leur transition en tant qu'inspecteurs des finances publiques.

La cérémonie s'est déroulée à Lomé, dans le cadre du 2e dialogue interprofessionnel sur la fiscalité. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Prof Ihou Wateba, et le Commissaire général de l'OTR, Kokou Philippe Tcho-



die, étaient présents pour honorer les récipiendaires.

Dans son discours, Dr Bagna Kibalo, Directeur intérimaire de l'IFFD-OTR a souligné l'importance de rendre les études dans le domaine des finances publiques, accessibles aux personnes déjà employées qui souhaitent se former ou se

perfectionner.

La formation dispensée sur une période de 9 mois et couvrant plusieurs matières essentielles, respecte les 1 250 heures annuelles requises.

L'IFFD-OTR a gagné une réputation en formant des professionnels compétents dans le domaine des pratiques fis-

cales modernes. Son objectif est de devenir un moteur de coopération et de renforcement des capacités pour les administrations fiscales du Togo, de la sous-région, ainsi que pour le secteur privé.

Depuis sa création en 2020, l'institut a déjà formé avec succès 200 personnes du sec-

teur privé, leur délivrant des certificats de participation à l'issue de formations sur mesure. Ces programmes fournissent aux acteurs de la finance publique les outils nécessaires pour atteindre une performance fiscale optimale à tous les niveaux.

Avec www.afreepress.tg

Carrefour Jeunes

MOBILISATION DES JEUNES ENTREPRENEURS À KARA

Carrefour Jeunes, un programme d'éveil des Champions Entrepreneurs, Jeunes et Femmes en Afrique, bat son plein à Kara. Il est lancé le week-end dernier en marge des luttes Evala en pays Kabyè. Le programme bénéficie du soutien de Bank of Africa Togo (BOA-Togo) et entend connecter les entrepreneurs aux investisseurs et bailleurs de fonds.



Carrefour Jeunes est une idée du Cabinet YILIM et le Club de Mentorat Africain pour les Jeunes. Le programme bénéficie du parrainage de la BOA. Il connecte

les entrepreneurs à eux-mêmes, aux investisseurs, décideurs, et à tous les autres acteurs du développement durable. Il éduque et accompagne les entrepreneurs dans

chaque région.

« Nous allons à la rencontre des Jeunes et Femmes Entrepreneurs dans leur région et cherchons les filles et fils de ces localités qui veulent deve-

nir des champions compétitifs aussi bien dans leur région qu'à l'international afin de réaliser leur vœux sincère », a expliqué Medissa Sama, la directrice générale du Cabinet YILIM.

Le Carrefour Jeunes de Kara

A Kara, où se déroulent depuis samedi les luttes Evala, Carrefour Jeunes court jusqu'au 12 juillet prochain. Pendant cette période, des entrepreneurs sont accompagnés par d'éminents experts lors des panels. Les exposés portent sur les défis de financement, de gestion du personnel, du digital, du marketing et ses outils de vente.

De plus, les entrepreneurs se retrouvent en commission pour évoquer les difficultés auxquelles ils font face puis proposer des approches de solutions.

Également au programme, des rencontres B to B et de réseautage avec différents profils. Ici, les autorités et autres acteurs vont s'associer pour une meilleure compréhension des réalités actuelles dans la région de Kara. La rencontre se veut une sorte d'école élémentaire – carre-

four des jeunes entrepreneurs qui veulent avancer.

Appui de BOA-Togo

« En soutenant cette initiative, notre objectif est de nous positionner comme une banque des PME en apportant un soutien efficace à leur développement. Il s'agit aussi d'apporter à ces entreprises le soutien nécessaire dont elles ont besoin et de les accompagner avec des conseils pratiques en matière de gestion responsables des fonds, de leurs relations avec la banque, et du management même de l'entreprise. Il est ainsi question de leur permettre de mieux se développer », a déclaré Khalid Kezirié, le responsable Marketing et Communication de la BOA-Togo.

Carrefour Jeunes est précédemment connu sous le nom de « Journées de jeunes et femmes entrepreneurs ». Il constitue un carrefour des jeunes entrepreneurs. Les initiateurs annoncent une sélection de 10% des entrepreneurs à accompagner pendant les 12 mois à venir.

Source : togobreakingnews.info

Préfecture de la Binah

LE POSTE DE PÉAGE DE KÉMÉRIDA DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL

Les autorités de la Binah, en collaboration avec la direction de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), ont procédé le vendredi 7 juillet 2023 à la mise en exploitation du poste de péage de Kémériida dont les travaux de construction et de maintenance sont entièrement achevés.

Le péage de Kémériida dans la préfecture de la Binah se situe sur la route Kara – Kémériida – Frontière Bénin au PK 16 + 100. La perception des droits d'usage de la route prend en compte toutes les catégories de véhicules à savoir les poids lourds, les autobus, les minibus, les véhicules légers, les tricycles et les véhicules à trois roues. En mettant en place ce nouveau poste de péage, le gouvernement, à travers la SAFER, reste dans sa stratégie de mobilisation suffisante des ressources financières pour la construction et le maintien en bon état de l'ensemble du réseau routier national. Le péage de Kémériida est le 18ème après ceux déjà installés de par les cinq régions économiques du Togo. Son emprise compte 02 cabines pour la perception installées sur 02 voies et équipées des caméras vidéo surveillance, un bloc administratif, un parking, une salle de régie etc.

A l'image des autres, le poste fonctionne 24h/24 et 7J/7 à

partir de trois types d'énergie notamment le courant conventionnel, un groupe électrogène d'une capacité 55 kVa puis un champ photo voltaïque.

Les postes de péage, au-delà de leur objectif qui est la mobilisation des ressources financières, sont également des pourvoyeurs d'emplois. « 27 employés sont censés assurer le service attendu par la direction de la SAFER. C'est une équipe composée de 16 caissiers, 5 chefs d'équipes, 01 chef de poste, 02 régisseurs, 01 technicien et 02 agents d'entretien.

Présidée par le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou, la cérémonie d'ouverture a connu la participation de plusieurs autres personnalités dont le maire de la commune Binah 2, médecin colonel Ali Tatangué ; le directeur régional des travaux publics région Kara, Bakelé Gaou, ainsi que plusieurs autorités militaires religieuses.

Le préfet de la Binah a exhorté les acteurs dans leur ensemble à faire preuve de professionna-

lisme pour afin de soutenir les efforts du gouvernement. Il encourage les différents corps devant faire fonctionner le poste de péage à privilégier le dialogue et la concertation pour surmonter de quelconques différends.

« L'événement de ce jour nous donne l'occasion de dire un grand merci au gouvernement et à tous les acteurs ayant concouru à la construction du péage de Kémériida. Cet ouvrage vient non seulement embellir notre localité, mais aussi pour booster notre économie, puisqu'il va générer de nouvelles activités génératrices de revenus pour nos populations », a laissé entendre le maire de la commune Binah 2, Col. Ali Tatangué.

Pour la circonstance, le directeur général de la SAFER a été représenté par son chargé des affaires juridiques, en même temps personne responsable des marchés publics, Issifou Djoulila.

Celui-ci a rappelé le contexte de création de la SAFER, les résultats obtenus dans la mis-



sion dévolue à cet établissement public, informé sur les autres domaines d'intervention tout en rappelant les comportements à adopter par le personnel du péage de Kémériida vis-à-vis des usagers de la route.

« Soucieux du maintien en bon état du réseau routier national, l'Etat togolais a créé par décret présidentiel en mars 2012, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier en remplacement du FER et de la CAPER. Elle est chargée de la mobilisation des ressources, à travers entre autres, l'exploitation des postes de péage pour le financement de l'entretien routier.

Depuis sa création, la SAFER a financé l'entretien d'environ 17 500 km de routes, toutes catégories confondues. Cet entretien couvre à la fois les routes revêtues, les routes en terre et les pistes rurales.

Le poste de péage de Kémériida

dont l'ouverture se tient aujourd'hui est le 18ème sur le territoire national qui contribuera sans doute à renforcer la capacité de financement de l'entretien routier dont les besoins croissent sans cesse », a confié le chargé des affaires juridiques à la SAFER.

Outre le financement de l'entretien routier, la SAFER intervient dans d'autres domaines d'activités. Elle lutte contre les surcharges à travers les postes de pesage et apporte des appuis aux projets d'intérêt communautaires. Elle finance également les activités de l'entretien manuel des abords des routes pour une meilleure visibilité. Les campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière dépendent au financement de la SAFER, en plus de l'appui apporté au CERFER pour le renforcement de la capacité des acteurs de l'entretien routier.

Uriel EGNANG



AUTORITE DU BASSIN DU MONO



Cotonou, le 30 juin 2023

Avis d'Appel à Candidature N°003/2023/ABM/CM/DE/DEA/CUFC/AD

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA DIRECTION EXECUTIVE DE L'AUTORITE DU BASSIN DU MONO (ABM)

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023, la Direction Exécutive de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) envisage d'utiliser une partie des fonds alloués pour effectuer des paiements au titre du Marché de sélection d'un consultant pour « la réalisation d'un diagnostic institutionnel et organisationnel de la Direction Exécutive de l'Autorité du Bassin du Mono ». La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les Cabinets/bureaux/Equipes d'études régulièrement installés dans l'un des pays membres de l'UEMOA.

Les structures intéressées peuvent demander et obtenir, une copie physique au secrétariat ou une version électronique par email, les termes de référence (TDR) de la mission, à l'adresse ci-dessous :

E-mail : Secretariat.deabm@gmail.com avec copie lassanzayi.kand@gmail.com

Les propositions d'offres techniques rédigées en langue française seront transmises :

- en copie physique en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, contenus dans une grande enveloppe bien fermée portant à l'exclusion de toute autre, sous peine de rejet, la mention : « **AAC N°00/2023/ABM/CM/DE/DEA/CUFC/AD** – la réalisation d'un diagnostic institutionnel et organisationnel de la Direction Exécutive de l'ABM à n'ouvrir qu'en Séance » ;
- ou en version électronique par l'email : Secretariat.deabm@gmail.com avec copie lassanzayi.kand@gmail.com.

Les date, heure limites et lieu de dépôt des propositions est le vendredi 28 juillet 2023 à 12 heures 30 minutes au siège de l'ABM à Cotonou.

Adresse : Autorité du Bassin du Mono (ABM),

01 BP 8411, Cotonou, Bénin,

Sis à Zongo

Contact : +229 99 98 94 11

Email : secretariat.deabm@gmail.com



Le Directeur Exécutif

Dadjia GNAKPAOU

Premier vaccin antipaludique

DIX-HUIT MILLIONS DE DOSES ALLOUÉES À 12 PAYS AFRICAINS POUR LA PÉRIODE 2023-2025

Douze pays de différentes régions d'Afrique recevront un total de 18 millions de doses du tout premier vaccin antipaludique au cours des deux prochaines années. Ce déploiement est une étape essentielle pour lutter contre l'une des principales causes de décès sur le continent.

L'attribution des doses a été déterminée conformément aux principes énoncés dans le Cadre d'allocation de stocks limités de vaccin antipaludique, qui donne la priorité aux régions qui en ont le plus besoin, à savoir les régions dans lesquelles les enfants sont exposés au risque le plus élevé de contracter la maladie et d'en décéder.

Depuis 2019, le Ghana, le Kenya et le Malawi administrent le vaccin antipaludique dans le cadre du Programme de mise en œuvre de la vaccination antipaludique coordonné par l'OMS et financé par Gavi, l'Alliance du vaccin, par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et par Unitaid. Plus de 1,7 million d'enfants ont ainsi bénéficié du vaccin RTS,S/AS01 dans ces pays depuis 2019 et celui-ci s'est avéré sûr et efficace, entraînant une réduction substantielle des cas graves de paludisme et une diminution du nombre de décès d'enfants. Au moins 28 pays africains ont manifesté leur intérêt pour recevoir ce vaccin.

Outre le Ghana, le Kenya et le Malawi, cette première attribution de 18 millions de doses permettra à neuf autres pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Libéria, le Niger, l'Ouganda, la Ré-

publique démocratique du Congo et la Sierra Leone, d'introduire pour la première fois le vaccin dans leurs programmes de vaccination de routine. Cette première série d'allocations repose sur l'approvisionnement dont dispose Gavi, l'Alliance du vaccin par l'intermédiaire de l'UNICEF. Les premières doses de vaccin devraient être livrées dans ces pays au cours du dernier trimestre 2023 et commencer à être administrées d'ici le début de l'année 2024.



« Ce vaccin a le potentiel de marquer un tournant dans la lutte contre le paludisme et, s'il est largement déployé en parallèle d'autres interventions, de prévenir des dizaines de milliers de décès chaque année », se réjouit Thabani Maphosa, Directeur général de la mise en œuvre des programmes de pays à Gavi, l'Alliance du vaccin. « Tandis que nous travaillons avec les fabricants pour accélérer l'approvisionnement, nous devons nous assurer que les doses dont nous

disposons sont utilisées aussi efficacement que possible. Pour cela, nous devons mettre à profit l'ensemble des enseignements que nous avons tirés de nos programmes pilotes à l'heure où nous élargissons la vaccination à un total de 12 pays. »

Le paludisme reste l'une des maladies les plus meurtrières en Afrique, tuant chaque année près d'un demi-million d'enfants de moins de 5 ans. En 2021, la région enregistrait près de 95 % des cas de paludisme dans le monde et de 96 % des décès liés à la maladie.

« Presque chaque minute, un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme », déplore Ephrem T. Lemango, Directeur adjoint chargé de la vaccination de l'UNICEF. « Nous pouvons éviter ces décès et traiter la maladie depuis longtemps, mais le déploiement de ce vaccin donnera aux enfants, en particulier en Afrique, une meilleure chance de survie. En augmentant l'approvisionnement, nous espérons qu'environ plus d'enfants pourront bénéficier de cette avancée qui sauve des vies. »

« Le vaccin antipaludique constitue une avancée majeure pour la santé et la survie de l'enfant. Il est donc légitime que les familles et les communautés souhaitent que leurs enfants se fassent vacciner », affirme Dr

Kate O'Brien, Directrice du Département de l'OMS Vaccination, vaccins et produits biologiques. « Cette première distribution de doses de vaccin antipaludique vise en priorité les enfants exposés au risque le plus élevé de décéder du paludisme. La forte demande suscitée par le vaccin et la portée considérable de la vaccination infantile permettront d'accroître l'équité en matière d'accès à la prévention du paludisme et de sauver de nombreuses vies d'enfants. Nous travaillerons sans relâche pour augmenter l'offre jusqu'à ce que tous les enfants à risque puissent bénéficier de ce vaccin. »

Pour gérer les limites en matière d'approvisionnement au cours des premières années de déploiement de ce nouveau vaccin, l'OMS a réuni, en 2022, des conseillers spécialisés, principalement originaires d'Afrique – où le fardeau du paludisme est le plus lourd – pour soutenir l'élaboration d'un cadre d'allocation des stocks limités de vaccin antipaludique, afin d'orienter l'attribution des premières doses. Ce cadre se fonde sur des principes éthiques basés sur la solidarité et propose d'attribuer les vaccins en priorité aux zones enregistrant les besoins les plus importants.

Le Groupe de mise en œuvre du cadre était composé de représentants des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies (CDC-Afrique), de l'UNICEF, de l'OMS et du Secrétariat de Gavi, ainsi que de représentants de la société civile et de conseillers indépendants. Les recommandations du groupe ont été examinées et approuvées par le Groupe d'approbation de la haute direction (Senior Lea-

dership Endorsement Group) de Gavi, de l'OMS et de l'UNICEF (pour en savoir plus, voir le document intitulé First malaria vaccine supply allocations: explanation of process and outcomes [Distribution du premier vaccin antipaludique : explication du processus et résultats]). D'après les estimations, la demande annuelle mondiale de vaccins antipaludiques devrait atteindre 40 à 60 millions de doses d'ici à 2026, et 80 à 100 millions de doses chaque année d'ici à 2030. Outre le vaccin RTS,S/AS01, mis au point et produit par GSK et fourni prochainement par Bharat Biotech, un deuxième vaccin, R21/Matrix-M, mis au point par l'Université d'Oxford et fabriqué par le Serum Institute of India (SII), devrait également être préqualifié par l'OMS dans un futur proche. Gavi a récemment présenté une feuille de route visant à soutenir l'augmentation de l'offre afin de répondre à la demande.

Note :

• Face à la forte demande dont fait l'objet le tout premier vaccin antipaludique, 12 pays d'Afrique recevront un total de 18 millions de doses de vaccin RTS,S/AS01 pour la période 2023-2025.

• Les pays ayant participé au Programme de mise en œuvre de la vaccination antipaludique, à savoir le Ghana, le Kenya et le Malawi, bénéficieront de doses afin de poursuivre la vaccination dans les régions pilotes.

• De nouveaux pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Libéria, le Niger, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone, recevront également des doses pour introduire la vaccination sur leur territoire.

XVIème université du notariat d'Afrique

LES NOTAIRES OUTILLÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'USAGER DU DROIT

La capitale togolaise accueille depuis ce mardi 11 juillet 2023, la XVIème université du notariat d'Afrique et ceux pour trois jours.



Placée sous le thème "les régimes matrimoniaux en Afrique", cette rencontre va permettre aux notaires de mieux s'outiller afin d'être plus performant dans le rôle auquel leur noble profession les appelle dans la société et être plus utile aux divers usagers qui les sollicitent.

" Nous voulons assurer une formation continue aux notaires. Le monde bouge et le notaire a besoin de se mettre à jour pour pouvoir conseiller les usagers du droit. Il faut permanence que nous soyons au parfum de toutes les évolutions pour pouvoir mieux conseiller nos concitoyens", a affirmé Tcha Plinga Ebezou, président de la Chambre nationale des notaires du

Togo.

Au cours de la rencontre, plusieurs thématiques vont être abordées entre autres les régimes matrimoniaux en Afrique, la déontologie notariale, la digitalisation.

" La formation, les informations, le partagesm d'expérience seront au menu de cette rencontre. Nous aurons des présentations sur les thèmes bien précis sur lesquels nous allons débattre pour pouvoir approfondir tout en confrontant nos expériences pour surmonter nos difficultés surtout en ce qui concerne les régimes matrimoniaux. Nous voulons voir comment nous pouvons oeuvrer pour qu'il ait une certaine harmonie dans la manière de l'agencer au niveau familial",

a expliqué Tcha Plinga Ebezou. Il souhaite qu'à l'issue des travaux, les notaires soient un diapason des innovations en matière juridique.

De son côté, le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, Me Koffi TSOLENYANU a indiqué que la modernisation de la justice, moteur du développement des pays ne peut atteindre ses objectifs si toutes les composantes de cette édifice ne sont pas bien outillées et performantes.

Il a souligné que cela impose par conséquent au corps notariale de toujours aspirer au meilleur en perfectionnant ses pratiques et en dotant ses membres de toutes les connaissances qui leur sont nécessaires pour rendre un service satisfaisant aux usagers.

"Il est bien évident que le meilleur moyen pour y parvenir est la formation continue à l'image de cette rencontre", a t-il affirmé.

La XVIème université du notariat d'Afrique prend fin le 14 juillet prochain.

Rachel Doubidji



AUTORITE DU BASSIN DU MONO



N°002/2023/ABM/CM/DE/DEA/CUFC

Cotonou, le 30 juin 2023

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE **Pour la réalisation de l'audit des comptes 2019, 2020** **2021 et 2022 de la Direction Exécutive de l'ABM**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de travail et budget Annuel (PTBA) 2023, la Direction Exécutive de L'Autorité du Bassin du Mono (ABM) envisage d'utiliser une partie des fonds alloués pour effectuer des paiements au titre du Marché « **de sélection d'un auditeur externe pour la réalisation de l'audit des comptes 2019, 2020, 2021, et 2022 de la Direction Exécutive de l'ABM** »

La participation à la concurrence est ouverte à l'égalité de conditions à tous les Cabinets / Experts comptables régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables d'un des pays membres de l'Autorité du Bassin du Mono (Bénin et Togo).

Les structures intéressées peuvent demander et obtenir par email les termes de référence (TDR) de la mission, à l'adresse ci -dessous :
 E-mail : **Secretariat.deabm@gmail .com**
avec copie lassanzayi.kand@gmail.com

Les offres rédigées en langue française seront présentées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, contenus dans une grande enve-

loppe bien fermée portant à l'exclusion de toute autre , sous peine de rejet , mention :

« OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR FINANCIER CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES 2019, 2020, 2021 ET 2022 DE LA DIRECTION EXECUTIVE DE L'AUTORITE DU BASSIN DU MONO . A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les dates, heure et lieu de dépôt des propositions est le 20 juillet 2023 à 16 heures au Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise, Lomé – TOGO.

Adresse : Quartier administratif

01 BP.119

Lomé-TOGO

Téléphone : +228 22 21 87 92



Prends ton 71 et rejoins l'équipe gagnante!

500F_{CFA}
***2000F | 200Mo**
Crédit Appel | Internet
20 SMS
offerts

NOUVEAU

71

90

91

70

92

93



***909*0#**

*Le forfait appel est disponible immédiatement après l'activation de la carte SIM en composant le 222 ou en effectuant un achat de crédit ou forfait.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg   



Togocom